



COMITE DU FINISTERE DE BASKET-BALL

13, rue Richelieu - 29200 BREST

☎ 02.98.43.21.48 Fax : 02.98.43.21.64

@ : basket-29@wanadoo.fr

www.basket29.com

REUNION DES PRESIDENTS DE CLUBS DU 17 DECEMBRE 2011

Clubs représentés : AL Plouzané, AS Guelmeur, Arzelliz de Ploudalmézeau, Pleyber Christ BC, ASPTT Brest, BC Plougastel Daoulas, BC Léonard, Bleuets de Guilers, CJ Renanais, Etendard de Brest, Etoile Saint Laurent, FI Saint Marc, Gouesnou Basket, Gars du Reun de Guipavas, Ass. Pluguffan Basket, PL Lambézellec, PL Sanquer, Pont L'Abbé BC, Morlaix Saint Martin Basket, Plabennec BC, Landi BA, Plouarzel BC, Bohars BB, Moélan Sur Mer, Saint Divy Sports Basket, Armoric BC Scaër, Plouvien BA, Le Folgoët BC.

Clubs excusés : AL Crozon, BC Saint Thégonnec, UJAP Quimper, AS Ergué Armel, US Concarneau, Carhaix Basket

Intervenants :

- Narcisse FERRINI, Président du Comité
- Morgane PETIT, Présidente de la CDAMC,
- Jean Loïc BOSSARD, Président de la Commission Sportive
- Franck SIMON, CTF
- Bernard KERVERN, chargé des championnats poussin(e)s et membre de la CAC

Le Président du Comité, Narcisse FERRINI, souhaite la bienvenue aux Présidents de clubs et les remercie de leur présence.

Même les clubs limitrophes du Morbihan ont fait le déplacement. 28 clubs sur 56 sont représentés aujourd'hui. Cette réunion a lieu dans la continuité des réunions de secteurs, à la fin de première phase, et ainsi pouvoir faire le bilan avec les différents Présidents des Commission.

Un mot des championnats 1^{ère} phase : en championnat de France les équipes engagées se comporte bien, le niveau étant très élevé, elles ont d'autant plus de mérite. Dans les championnats régionaux, le Finistère est très bien représenté.

Le projet de Basket Ecole se développe. A l'heure actuelle 25 écoles ont demandé ce type d'intervention. Le Comité continue d'en démarcher d'autres. Plusieurs conventions ont été signées à ce jour, d'autres vont se concrétiser.

Cette réunion a pour but de donner l'occasion aux Présidents de clubs de pouvoir s'exprimer et échanger.

La CDAMC commence son stage aujourd'hui. La liste des présents sera communiquée dès la semaine prochaine aux clubs ainsi que les fiches bilan des stagiaires. 35 enfants sont prévus sur ce stage. Il y en aura 45 pour celui de février.

Les désignations se passent mieux, depuis peu de temps la Ligue nous communique les siennes. Le souci majeur est l'engagement des jeunes, c'est pour cela que la CDAMC assure leur suivi en convoquant sur ses stages les arbitres qui viennent d'être reçus, dans la continuité de leur formation, mais également pour faire le point sur leur ressenti de leurs premiers arbitrages.. Il serait souhaitable que des seniors s'engagent dans l'arbitrage, afin de soutenir ces jeunes, car le nombre d'anciens arbitres va aller en diminuant.

Le Président du Comité ajoute que nos jeunes arbitres reçus montent directement en Région.

Morgane PETIT annonce que trois jeunes arbitres finistériens sont montés en championnat de France. Les jeunes validés département montent directement en Région, ce qui peut être mieux pour commencer à arbitrer, car ils débutent



COMITE DU FINISTERE DE BASKET-BALL

13, rue Richelieu - 29200 BREST

☎ 02.98.43.21.48 Fax : 02.98.43.21.64

@ : basket-29@wanadoo.fr

www.basket29.com

sur des matchs cadets. Il faudrait impérativement un accompagnement des jeunes arbitres départementaux par des seniors sur les matchs de seniors département, car souvent les jeunes s'y font agresser et ne sentent plus en sécurité. C'est pour cela que la formation des seniors est importante, voir même nécessaire.

La Présidente du Landi BA, Madame Armelle MENDES, confirme la véracité des agressions sur les terrains à l'encontre des jeunes arbitres.

Le Président du Plabennec BC, Monsieur François CREANCY, pense que c'est souvent au coach de se calmer et de calmer ses joueurs.

Le Président de l'AL Plouzané, Monsieur Victor JOURT, estime que le club ne peut être tenu pour responsable des agissements des joueurs et coaches. Il serait nécessaire que le Comité sanctionne directement les fautifs.

Le Président du Comité, ainsi que la Présidente de la CDAMC, rappelle qu'il est interdit au Comité de sanctionner directement un joueur, sauf faute technique et disqualifiante.

Morgane PETIT ajoute que souvent le terrain sert de défouloir aux joueurs ayant vécu une mauvaise semaine, et ils en profitent pour passer leur nerfs sur les jeunes arbitres, qui sont passionnés et motivés.

Le Président du Folgoët BC, Monsieur Michel CARN, explique que dans son club, les jeunes arbitrent avec un senior, et c'est le senior qui prend toutes les agressions. Même sur les matchs de mini-basket les arbitres se font contester, mais les personnes contestataires ne s'excusent qu'après.

Plusieurs personnes ont diverses casquettes, arbitre, joueur, coach, mais elles ne les prennent pas toutes en considération, suivant dans quelles situations elles se trouvent.

Armelle MENDES déclare qu'à l'heure actuelle les clubs font face non plus à des joueurs mais à des consommateurs, induits par la société d'aujourd'hui. C'est au sein du club de leur faire prendre conscience que l'arbitrage est nécessaire pour poursuivre le jeu.

Le Président du Comité cite l'exemple du football. Arrivé à une certaine tranche d'âge, les dirigeants leur donnent un choix à faire : joueur ou arbitre.

Morgane PETIT aurait souhaité que la formation arbitre club suscite des vocations auprès des seniors, mais il n'en est rien. Cela est dommage car cette formation est très accessible et ces seniors seraient d'excellents éléments.

Le Président du Gouesnou Basket, Monsieur Jean François MENEZ, demande qu'elles sont les possibilités pour former les seniors à l'arbitrage ?

La Présidente de la CDAMC évoque les écoles d'arbitrage, mais aussi la formation du Comité qui se déroule le samedi matin afin de permettre à la majorité des personnes de pouvoir y participer. Les réunions préalables ont malheureusement réuni trop peu de personnes.

Le Président du Comité signale que la mise en place du système de l'auto-arbitrage sur le tournoi junior, mis en place par la Ligue, a montré ses limites. L'auto-arbitrage est utopique et d'ailleurs à la vue des différents retours cela c'est plutôt mal passé.

La CDAMC commence donc son stage aujourd'hui à 14h00 pour le terminer lundi à 16h00. Elle accueille un groupe de jeunes dynamiques et très demandeurs. L'accession Ligue est très importante, le Finistère est le principal fournisseur du pôle espoir.



COMITE DU FINISTERE DE BASKET-BALL

13, rue Richelieu - 29200 BREST

☎ 02.98.43.21.48 Fax : 02.98.43.21.64

@ : basket-29@wanadoo.fr

www.basket29.com

Morgane PETIT ajoute que même la Zone Ouest a présenté ses félicitations pour cette formation.

Jean François MENEZ demande si le Comité va mettre en place une formation OTM cette saison.

La Présidente de la CDAMC ne sait toujours pas si cela sera possible.

Le Gouesnou Basket aurait trois candidats.

La CDAMC est en attente des réponses apportées lors de la prochaine réunion de CRAMC. Les OTM ne sont désignés qu'en championnats régionaux ou de France. Il leur a été demandé d'effectuer du co-voiturage, ce qui revient à être payé environ 13€ pour 4h00 de temps. De plus le co-voiturage n'est pas imposé aux arbitres comme aux OTM. De ce fait les OTM ont souhaité prendre du recul.

Hier soir, à Saint Briec, ce sont réunis les arbitres FFBB et les évaluateurs de la Zone Ouest. Les arbitres des championnats de France ont fait retour de leurs problèmes liés à la pénurie d'OTM. Des remontées seront faites auprès de la FFBB afin qu'elle revoit son plan de formation. Si la formation est absente sur un ou deux ans, ils devront faire face à de gros problèmes, mais ainsi cela permettra de forcer la FFBB à la réflexion sur son plan de formation. De plus demeure la question de l'application de la Charte de l'OTM.

Jean François MENEZ est d'accord avec le principe, mais qu'en est-il des candidats potentiels, qui souhaitent vraiment avoir cette formation ? Si le club assure leur formation pourront-ils se présenter à l'examen

Morgane PETIT répond que toute personne peut se présenter en candidat libre à l'examen. Pour le Finistère il devrait se dérouler, comme à l'accoutumé, à l'occasion du tournoi international de Guipavas.

Le Président de la Commission Sportive annonce les finalistes des Coupes et Challenges du Finistère, ainsi que les montées Région jeunes.

Il rappelle que la saisie des licences ne donne pas de droit la qualification des licenciés. Elle est assujettie au dépôt en temps et en heures du dossier complet.

Les demandes de report de match ne doivent pas se faire une fois la date du match prévue passée. Il faut la faire avant.

Les saisies des horaires est dépendante d'un délai de trente jours. Si des problèmes sont rencontrés pour ces saisies, il faut prévenir immédiatement et ne pas attendre 10 jours que les amendes soient imputées.

La saisie des résultats se passe relativement bien, cependant certains clubs dits structurés se permettent de ne rentrer que les résultats qu'ils pensent assujettis à des pénalités financières et ne font aucun effort en ce qui concerne les autres championnats.

La formation de poule de 10, découle d'un problème mathématique lié au nombre d'équipes engagées, mais également à la volonté des clubs ayant réclamé lors de l'Assemblée Générale plus de dates et un championnat qui ne se termine pas au mois de mars. De plus en ce qui concerne les benjamins, la descente d'une équipe de région a contraint la création d'une poule de 10 également.

Dans le secteur de Quimper, il n'y a pas le nombre suffisant d'équipes engagées pour faire une poule complète uniquement sur le secteur. De ce fait il est nécessaire que des équipes des autres secteurs acceptent d'aller jouer dans ces clubs, sinon ils n'auraient plus la possibilité de participer à un championnat. Ces clubs d'ailleurs, quand leur niveau



COMITE DU FINISTERE DE BASKET-BALL

13, rue Richelieu - 29200 BREST

☎ 02.98.43.21.48 Fax : 02.98.43.21.64

@ : basket-29@wanadoo.fr

www.basket29.com

leur permette, évoluent dans des poules uniquement composées d'équipes du secteur de Brest ou de Morlaix et font tous leurs déplacements. Les problèmes invoqués pour ne pas aller jouer dans les clubs du secteur de Quimper sont les horaires qui ne correspondent pas ou les écarts de scores du match aller, donc ils ne font pas le match retour.

Jean François MENEZ demande que les clubs, lorsque l'éloignement est important, ne convoque pas les équipes de jeunes à 13h30. Il leur demande d'être vigilants afin de ne pas essuyer de refus de la part de clubs qui ne souhaitent pas faire de déplacements.

Victor JOURT ajoute que d'autant plus les cadet(te)s ont souvent cours le samedi matin, qu'il leur est difficile d'être prêt(e)s pour 13h30, peu importe la distance.

Jean Loïc BOSSARD souhaite que les clubs trouvent un arrangement entre eux avant de faire intervenir le Comité.

Le Président du Plouarzel BC, Monsieur Michel CLOAREC, demande confirmation qu'il n'y pas d'horaire imposé pour les matchs de cadet(te)s ?

Le Président de la Commission Sportive lui assure qu'aucun horaire n'est imposé pour ces catégories.

Le Président des Bleuets de Guilers, Monsieur Philippe CREN, avance que son planning de salle ne lui permet pas d'accueillir une équipe de jeunes du secteur de Quimper en appliquant la réglementation d'un retour pour 19h00 de ces joueurs chez eux. Il essaye d'obtenir des créneaux horaires sur d'autres salles, mais cela semble difficile.

Le Président du Comité rappelle la possibilité de jouer le samedi matin. Il sait que les raisons invoquées pour ne pas planifier de match sur cette plage horaire, sont les parents, qui réservent ce moment là pour faire leurs courses. Seulement quelques clubs le font bien, et les problèmes liés aux parents sont des faux problèmes.

Il est prévu, au vue des résultats de la phase aller des championnats régionaux, trois montées en seniors masculins départementaux, mais qu'une montée en seniors féminines en raison des deux descentes possibles de Ligue dans cette catégorie.

Le représentant du Saint Divy Sports Basket, Monsieur Christophe KERVELLA, demande si selon la division départementale des seniors, donc lorsqu'il y a une montée de D1M en PRM, est-ce que la couverture arbitrage change selon le niveau de l'équipe ?

Morgane PETIT répond que la Charte de l'arbitrage est la même pour toutes les équipes, peu importe leur niveau, c'est-à-dire une équipe=un arbitre ou deux stagiaires.

Christophe KERVELLA souhaite savoir comment pourront-ils couvrir leur équipe la saison prochaine, du fait de l'arrêt de la formation de leur stagiaire actuelle ?

La Présidente de la CDAMC lui indique qu'il faudra trouver deux nouveaux stagiaires pour la formation de la saison prochaine.

Le C. T. F. annonce que les prochains stages de la Commission Technique accueilleront 60 enfants. Tout d'abord les 99 avec la formation animateur, puis les 2000 et les 2001.

Le Président du BC Léonard, Monsieur Luc LE GUILLOU, demande s'il reste des places disponibles pour s'inscrire pour la formation d'initiateur ?



COMITE DU FINISTERE DE BASKET-BALL

13, rue Richelieu - 29200 BREST

☎ 02.98.43.21.48 Fax : 02.98.43.21.64

@ : basket-29@wanadoo.fr

www.basket29.com

Franck SIMON rappelle qu'il faut avoir son diplôme d'animateur pour passer la formation d'initiateur. C'est pour cela qu'il a mis en place à la dernière minute une formation supplémentaire d'animateur lors des stages de décembre afin d'assurer la continuité avec la formation d'initiateur au mois de février. Il reste des places sur les deux formations.

Christophe KERVELLA s'interroge sur l'horaire de convocation des jeunes le 28 décembre 2011 à 17h00 ?

Le C. T. F. répond que comme tous les ans les convocations se passent ainsi, car il fait la jonction entre deux groupes de stagiaires et permet aux nouveaux arrivants de pratiquer un entraînement avant le dîner.

Philippe CREN demande la possibilité d'organiser une formation d'initiateur, sur le même mode opératoire qu'animateur, en plusieurs séances sur le club ?

Franck SIMON répond que cela est impossible en raison du cahier des charges de la FFBB concernant cette formation. Elle est à respecter impérativement et elle n'a toujours pas été modifiée.

La Commission Technique, au regard des feuilles de marque depuis le début de saison, a convoqué d'éventuels potentiels 99 qui auraient pu leur échapper. De ce fait ce groupe est un peu plus nombreux qu'à son habitude.

Les convocations des 2001 ont posé plus de problèmes. Pour des raisons d'encadrement et d'hébergement, il n'a pas été possible de les convoqués tous, notamment ceux qui étaient absents à la première journée de détection. Le C. T. F. rassure les clubs en leur expliquant que ces enfants, non convoqués sur le stage de décembre, le seront sur celui de février.

Victor JOURT demande si ces absents sont convoqués en plus de ceux qui ont été retenus ?

Franck SIMON répond que bien évidemment une sélection a déjà été réalisée lors de la première journée, ce qui lui a déjà permis de sélectionner quelques potentiels qui sont convoquer parmi les stagiaires de décembre. Mais la Commission Technique souhaite tout de même voir tous les joueurs susceptibles d'être sélectionnés et de ne rien laisser au hasard.

Onze candidats sont inscrits à la formation d'animateur du mois de décembre.

Le Président du Comité déclare que même si la Commission Animation et Communication n'a eu qu'une ou deux réunions depuis le début de la saison, cette Commission produit un travail énorme, notamment dans l'organisation du Rassemblement de Penvillers, mais également pour la fête nationale du mini-basket.

Pour les championnats poussin(e)s, cela fait deux ans que les équipes sont évaluées. Cette année 80 équipes ont été évaluées sur 116 engagées en championnat. Le plus gros problème rencontré a été le placement des équipes absentes, ainsi que des équipes incomplètes. Pourtant la nouveauté de cette saison a été la mise en place d'un formulaire permettant de faire mention des joueurs des équipes absents et notamment les potentiels de ces équipes, qui ont servi également à l'évaluation des équipes. Malheureusement il s'avère que cet imprimé n'a pas été forcément bien rempli par certains clubs.

La nécessité de convaincre les parents afin d'éviter les poules de D4 dans lesquelles ont été mises toutes les équipes absentes à l'évaluation.

Les championnats sont tout de même équilibrés dans leur ensemble.

Il est rappelé que dès la D2 les scores doivent être arrêtés dès 30 points d'écart, sauf en D1.



COMITE DU FINISTERE DE BASKET-BALL

13, rue Richelieu - 29200 BREST

☎ 02.98.43.21.48 Fax : 02.98.43.21.64

@ : basket-29@wanadoo.fr

www.basket29.com

Un imprimé a été distribué lors des réunions de secteurs, à l'attention des coachs des poussin(e)s. Il rappelle notamment la réglementation, mais donne également les directives techniques importantes pour ces catégories d'âges. Il s'appuie sur la réglementation officielle. Il est demandé de bien vouloir faire des retours sur cet imprimé pour amélioration mais aussi pour pouvoir peut être en produire un adapté à chaque catégorie.

En ce qui concerne le Challenge National Benjamin(e)s, les relevés ne se « bousculent ». L'AL Plouzané reste cependant une valeur sûre de ce challenge.

Une mise en situation des épreuves de ce challenge, à la demande de l'Avel Santec, s'est déroulée cette semaine.

Il est vrai que ce sont des épreuves lourdes à mettre en place et qu'elles nécessitent du matériel.

Il est suggéré d'organiser le passage de ces épreuves sur une après-midi, lors d'un jour férié, ou alors d'effectuer les échauffements des entraînements sur une épreuve différente à chaque fois. Les deux premières sont faciles à mettre en place, les deux dernières demandent un peu plus d'organisation.

Les épreuves du Panier d'Or sont beaucoup plus faciles et de ce fait courantes lors des échauffements.

Le dossier type de licence distribué aux clubs à la fin de la saison dernière a eu des retours favorables. Le fait de faire les licences dès le mois de juin rend le début de saison plus facile.

Le Président du Morlaix Saint Martin Basket, Monsieur Marc TANGUY, répond qu'il est difficile de faire les dossiers de demandes de licences pour juin, étant donné que les imprimés de demandes de licence sont fournis par le Comité à son Assemblée Générale fin mai.

La secrétaire administrative répond que depuis deux saisons, ce sont les clubs qui téléchargent les formulaires de licences sur le site Internet de la FFBB ou du Comité et qu'elle tient informés régulièrement les clubs en fin de saison des éventuelles modifications apportées par la FFBB à ces formulaires.

Philippe CREN précise que les jeunes n'ont aucun mal à faire leur licence au mois de juin, mais que les seniors sont une véritable catastrophe.

Bernard KERVERN énonce l'idée d'une sur cotisation pour les personnes ne faisant pas leur licence dans les délais impartis et n'ayant aucune raison (étude etc...) pour ne pas la faire à ce moment-là.

Le Président du BC Plougastel, Monsieur Daniel DELESTRE, ajoute que l'ouverture de FBI ne permet pas de faire les licences au mois de juin.

La secrétaire administrative répond, qu'hormis cette année en raison de la mise en place du nouveau fournisseur informatique de la FFBB, normalement FBI ouvre sa nouvelle session dès le 15 juin et permet tout à fait de faire toutes les licences des clubs dès le mois de juin.

En ce qui concerne les évaluations des équipes, la saison passée deux journées avaient été mises en place. Les personnes ont trouvé que cela était trop. Cette année une seule journée s'est déroulée pour les évaluations, les gens ont considéré cela comme n'étant pas assez.

Marc TANGUY suggère qu'il y ait un échange sur le niveau de l'équipe perçu par le club, même si cette équipe ne participe pas à l'évaluation.



COMITE DU FINISTERE DE BASKET-BALL

13, rue Richelieu - 29200 BREST

☎ 02.98.43.21.48 Fax : 02.98.43.21.64

@ : basket-29@wanadoo.fr

www.basket29.com

Philippe CREN pense qu'il serait souhaitable que les écarts de scores soient aussi réglementés dans les catégories jeunes, avec un écart autorisé plus important qu'en mini-basket et adapté aux différentes catégories.

Bernard KERVERN signale que le mini-basket est vraiment différent des championnats jeunes.

Philippe CREN ajoute qu'il a eu des coachs d'équipe de D1 qui ont menacé de partir si les scores n'étaient pas arrêtés.

Jean Loïc BOSSARD répond qu'il est impossible d'arrêter les scores des catégories jeunes en raison du goal avéragé pour le classement.

La Présidente du Bohars Basket Ball, Madame Catherine PLEYBER DIULEIN, trouve que la phase aller semble longue aux jeunes et l'idée d'arrêter les scores serait bonne.

Philippe CREN pour éviter ce genre de chose, qu'il trouve inadmissible, n'hésite pas à retirer la feuille de marque dès l'écart de scores de 30 points atteint.

Bernard KERVERN demande à ce que les coachs s'inquiète régulièrement du score et qu'ils fassent arrêter la feuille de marque dès que cela est nécessaire. Les évaluations seraient peut-être à envisager pour les autres catégories également afin d'éviter les problèmes évoqués.

Christophe KERVELLA demande pourquoi il n'y a pas de D2 en première phase pour les jeunes ?

Jean Loïc BOSSARD lui répond que les clubs s'inscrivaient en D2 et en D3, mais jamais en D1. Il n'a fait que supprimer un chiffre pour éviter cela.

Bernard KERVERN précise qu'il y a une D2 pour les benjamin(e)s et les poussin(e)s puisque les équipes ont été évaluées.

Christophe KERVELLA pense que ce serait une bonne idée de faire le championnat cadet sur toute la saison comme les seniors.

Jean Loïc BOSSARD lui répond que cela est impossible étant donné qu'il y a une montée région pour la deuxième phase. Les poules de 10 sont une solution mise en place en raison du problème mathématique induit par le nombre d'équipes engagées et en réponse au souhait des clubs d'avoir plus de match et une saison qui ne se terminerait pas au mois de mars. Il est donné aux clubs la possibilité de jouer ces matchs avant la date prévue, en semaine, pourvu qu'ils s'arrangent entre eux.

Bernard KERVERN leur rappelle qu'ils avaient fait le reproche que la saison se terminait trop tôt.

Philippe CREN demande si les pénalités financières seront appliquées pour les matchs de cadets des poules à 10 ?

Jean Loïc BOSSARD répond que suivant les causes et les moyens mis en œuvre qui empêcherait un match de se jouer, il sera considéré comme non joué et non pas comme forfait.

Le Président de l'Association Pluguffan Basket, Monsieur Gilles BRUNET, demande si la date de l'Assemblée Générale du Comité est décalée en conséquence des poules de 10 afin de connaître le champion du Finistère notamment pour les benjamins.



COMITE DU FINISTERE DE BASKET-BALL

13, rue Richelieu - 29200 BREST

☎ 02.98.43.21.48 Fax : 02.98.43.21.64

@ : basket-29@wanadoo.fr

www.basket29.com

Le Président du Comité lui répond que non, l'Assemblée Générale du Comité est assujettie à celle de la Ligue qui elle-même est assujettie à celle de la FFBB. Le champion du Finistère benjamin sera annoncé ultérieurement à l'Assemblée Générale si besoin est.

Daniel DELESTRE souhaite revenir sur le pourquoi de l'obligation de la pièce d'identité pour les 93 au dossier de licence, qui a entraîné une pénalité pour son club.

La secrétaire administrative lui répond que cela découle de la mise en place de la réforme des licences par la FFBB, entamée dès le début de l'année 2011, sur laquelle elle a énormément communiqué dès le début. Un mail du Comité a été adressé à l'ensemble des clubs le 08 juin 2011 les informant de l'obligation de fournir à chaque dossier de demande de licence une copie d'une pièce d'identité pour les trois cas suivants : licencié né en 93, création de licence senior et réactivation de licence senior de base historique. La Secrétaire Générale de la FFBB, Madame Marie-Noëlle SERVAGE, a été intransigeante, à l'occasion du forum sur la réforme des licences, organisé en marge de l'Assemblée Générale fédérale, en rappelant qu'aucune qualification en devait être validée par les Comités en l'absence d'une copie d'une pièce d'identité jointe au dossier de demande de licence pour les trois cas cités précédemment. Et enfin la FFBB a envoyé un mail au mois de septembre de rappel de l'interdiction de délivrer par les Comités une qualification toujours pour ces trois cas de figures en l'absence d'une copie d'une pièce d'identité au dossier de demande de licence.

Le Président de l'Etoile Saint Laurent, Monsieur Bruno VIGOUROUX, demande pourquoi n'y a-t-il qu'un seul dossier de discipline alors que depuis le début de cette réunion on évoque plusieurs agressions envers les jeunes arbitres ?

Le Président du Comité rappelle que si aucun rapport n'est fait, le Comité ne peut pas prendre des sanctions pour ces agressions.

Bruno VIGOUROUX pense qu'il y a donc un problème, il devrait y avoir plus de dossiers disciplinaires, les jeunes devraient faire plus de rapports quand on constate les problèmes qu'ils rencontrent.

Morgane PETIT déclare que les rapports ont été au cœur des différents stages de la CDAMC depuis le début de saison, mais que ce n'est pas pour autant que les jeunes en établissent, souvent par peur de représailles ou de ne pas bien s'y prendre, car c'est une procédure lourde d'un point de vue administratif.

Bruno VIGOUROUX reconnaît lui-même qu'il s'est fait dernièrement insulter sur un terrain en tant qu'arbitre et qu'il n'a pas rédigé de rapport.

En ce qui concerne le basket école, Marc TANGUY rapporte que Jean Pierre BELBEOCH a effectué un travail sur le littoral de Morlaix, à la demande des licenciés du club du Morlaix Saint Martin Basket mais aussi qui découle d'une envie de plusieurs instituteurs et institutrices. Lundi cinq écoles ont été visitées par le Comité et des partenariats ont été signés. Cette action a pour but de dynamiser le basket en général, en plus d'apporter de nouveaux licenciés aux clubs. Il a été décidé de 3 séances par classes (4) de 45 minutes chacune.

Narcisse FERRINI évoque l'idée du rugby, qui rassemble toutes les écoles dans lesquelles ils sont intervenus pour un tournoi.

Patricia INISAN a contacté Matthieu CRENN pour avoir du basket école à Moëlan Sur Mer.

Le Comité a fait appel à Matthieu CRENN qui intervient sur le secteur de Quimper, car comme l'a signalé Morgane PETIT précédemment les bénévoles sont difficiles à trouver et on tend vers une professionnalisation de tout. Mais même sans Matthieu CRENN, certains clubs pratiquent du basket école eux-mêmes par leurs propres moyens. Le but de tout ce projet qui se met en place petit à petit et d'augmenter le nombre de licenciés sur le Finistère.



COMITE DU FINISTERE DE BASKET-BALL

13, rue Richelieu - 29200 BREST

☎ 02.98.43.21.48 Fax : 02.98.43.21.64

@ : basket-29@wanadoo.fr

www.basket29.com

Le Président du PL Sanquer, Monsieur Jacques LUARD, demande si la saison prochaine il y aura un championnat junior ?

La Ligue a sondé en ce sens les clubs bretons, pour savoir s'il était envisageable de créer la saison prochaine un championnat junior. Cinq clubs finistériens ont répondu présent et ont participé à un tournoi auto-arbitré, dont on connaît les retombées aujourd'hui. Le Comité ne veut pas outre passer la Ligue et souhaite attendre qu'elle prenne une décision avant d'envisager lui-même quoi que ce soit. Lors de la réunion du 1^{er} décembre sur le secteur de Quimper cette question avait déjà été évoquée. Est-ce qu'il y aura une montée de département en région en championnat junior ? est une des questions qui doivent avoir une réponse de la Ligue avant de planifier un championnat dans le département. Ce championnat pourrait éventuellement exister seulement si les clubs en ont la volonté.

Le Président des Arzelliz de Ploudalmézeau, Monsieur Yvon DENIEL, signale qu'une création d'une équipe junior au sein de son club, lui ferait automatiquement perdre sa deuxième équipe de seniors, et il ne sera sûrement pas le seul dans ce cas-là.

Le Président du Comité sonde les clubs et demande quels seraient ceux qui auraient la possibilité d'avoir une équipe junior à engager la saison prochaine sur un championnat départemental ?

Huit clubs répondent par l'affirmative. Si quelques autres clubs s'engagent, la mise en place d'un championnat départemental junior reste une possibilité pour la saison prochaine.

Mac TANGUY assure qu'un championnat junior est nécessaire pour ne pas perdre de licenciés, même si cela doit entraîner la perte d'équipes seniors. C'est une solution tout à fait adéquate pour répondre aux attentes de cette tranche d'âge.

Jean François MENEZ évoque le fait que ces juniors féminines ne souhaitent pas participer à un championnat junior, elles veulent jouer en senior. Cependant pour les garçons c'est différent, notamment en raison de leur évolution morphologique qui n'est pas tout à fait terminée à cet âge, à l'inverse des filles, et sont demandeur d'un championnat junior.

Narcisse FERRINI rappelle qu'il y a quelques années la catégorie junior existait, elle a été supprimée car ces jeunes jouaient pour une grande majorité en senior. Il souligne également que pour les clubs susceptibles de monter une équipe junior il existe la licence AS pour étoffer les équipes ou pour proposer une solution à un jeune seul dans cette catégorie d'âge pour jouer tout de même toute la saison.

Il remercie les clubs de leur participation et leur souhaite de bonnes vacances et de joyeuses fêtes de fin d'année.

Narcisse FERRINI
Président du Comité

Lucienne FERRINI
Secrétaire Générale